

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N° 4461 - Vendredi 15 Septembre 2023 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Les retraités, à bout de souffle



Siège de la Caisse de
retraite des Comores.

STADE DE MALUZINI

L'Etat cède la gestion du stade à la FFC

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

29 Swafar 1445

Prières aux heures officielles
Du 15 au 20 Septembre 2023

Lever du soleil:

06h 07mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 48mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



COOPÉRATION SINO-AFRICAIN

L'esprit dans l'espace

Des jeunes comoriens, à l'instar d'autres jeunes de plusieurs pays africains ont hier après-midi, échangé en visioconférence avec le taïkonaute Chen Dong, sur son expérience dans la mission Shenzhou-14. Ils ont également suivi, l'interprétation, depuis l'espace, des tableaux peints par des jeunes artistes africains, par les trois taïkonautes de la mission Shenzhou-16, ayant comme thème mon Rêve.

Comme l'année dernière, des jeunes africains ont l'opportunité d'échanger avec les astronautes chinois. Cette année des jeunes comoriens à l'instar d'autres, des quatre coins de l'Afrique ont eu le privilège de discuter et de poser des questions au taïkonaute Chen

Dong qui revient de la mission Shenzhou-14. Les échanges se sont déroulés en visioconférence depuis la Chine mais aussi dans la station spatiale chinoise. Plusieurs jeunes comoriens d'horizons différentes, artistes, scientifiques, homme des lettres ont tous pris place dans la salle de conférence de l'ambassade de Chine à Moroni.

Le taïkonaute Chan Dong, au parcours inspirant, s'est prêté au jeu des questions réponses des jeunes ont surtout voulu savoir sur le quotidien d'un astronaute dans l'espace. « Le quotidien dans la station spatiale est rythmé. Je conduis, je fais de la mécanique, je fais des activités maraîchères. La nourriture dans l'espace est bonne », indique le jeune astronaute issu d'une famille modeste. Et de poursuivre : « ma

l'activité qui m'a beaucoup marqué, est les cours que j'ai donné à des élèves à partir de l'espace. »

D'après lui, la station spéciale chinoise est complète. Elle est dans la phase de navigation. « Tiangong est prête à accueillir des missions de formation des étrangers », a-t-il lancé. Peu avant l'intervention de Chen Dong depuis la Chine, les trois taïkonautes, Jing Haipeng, Zhu Yanghe et Gui Haichao, de la mission Shenzhou-16 ont présenté, depuis l'espace les tableaux peints par des jeunes africains, ayant obtenu le premier prix. Un vernissage dans Tiangong sous le thème de "Mon Rêve".

Ces oeuvres qui ont remporté le concours viennent de l'Algérie, du Congo, du Zimbabwe, de Madagascar, de l'Afrique du sud, de



l'île Maurice, du Mali, et de la Somalie. « La future coopération spatiale sino-africaine sera un mariage inoubliable. Si les jeunes générations souhaitent travailler, l'avenir offrira des belles chances aux nations et les perspectives d'un avenir heureux », a déclaré le commandant de la mission, Jing

Haipeng, au terme de l'exposition. « Au nom de l'équipage Shenzhou-16, je voudrais remercier les jeunes africains, pour leurs créations formidables. Et vous souhaiter oser rêver en gardant vos pieds sur terre », a-t-il ajouté.

Maoulida Mbaé

COOPÉRATION :

Avec les Brésiliens, Moroni met l'accent sur l'agriculture, l'éducation et la gestion des déchets

Dans un point-presse ce jeudi 14 septembre 2023, la directrice de l'Agence Comorienne de Coopération internationale (ACCI) Fatoumia Bazzi a annoncé l'arrivée d'une délégation de l'Agence Brésilienne de la Coopération infranationale le dimanche 17 prochain. Il aura une semaine de concertation et des travaux techniques dont trois secteurs seront au cœur d'échange. A savoir le secteur d'agriculture, l'éducation et la gestion des déchets. Ça sera l'opportunité pour les parties prenantes d'échanger avec ces techniciens de ces domaines.

L'agence Comorienne de Coopération internationale (ACCI) sous la houlette de sa directrice Fatoumia Bazi ne ménage aucun effort pour porter haut la coopération. Après l'arrivée de l'agence de la Coopération Tunisienne le mois de mai dernier, c'est au tour de celle du Brésil qui va séjourner à Moroni du dimanche 17 au samedi 23 septembre. C'est



ACCI parle de coopération brésilienne.

dans un face à face avec la presse hier jeudi, que la patronne de l'ACCI a annoncé l'arrivée de cette délégation de l'Agence Brésilienne de la Coopération infranationale le dimanche 17 prochain. Une semaine de concertation et des travaux techniques qui porteront essentiellement sur trois secteurs à savoir le secteur de l'agriculture, l'éducation et la gestion des déchets. Ça sera l'occasion pour les parties prenantes d'échanger avec ces techniciens de ces domaines, mais aussi de célébrer la

journée internationale de la coopération Sud-Sud le lundi 18 septembre avant de débiter les travaux.

« Nous avons depuis 2018 priorisé la coopération Sud-sud et triangulaire. Au mois de mai dernier, on était avec la coopération de l'agence tunisienne avec qui on avait travaillé dans 13 secteurs. Le dimanche prochain, nous allons accueillir l'agence brésilienne de coopération. Une agence qui a 40 ans d'expérience. Comme vous le savez le géant sud-américain est un pays qui s'est déve-

loppé beaucoup, et qui a une grande coopération très technique. Suite à mon invitation en 2018 par cette agence, c'était une occasion pour moi de faire des rencontres surtout comprendre comment ça fonctionne. C'est là que j'ai constaté qu'on avait signé un accord bilatéral depuis 2011. Mais, celui-là n'a pas été ratifié. En effet, l'agence m'a fait savoir qu'elle ne peut pas travailler avec nous sans que l'accord ne soit ratifié », explique Fatoumia Bazzi. Et d'ajouter : « à mon retour j'ai fait la restitution en donnant les informations aux autorités. Le ministère des affaires étrangères a bien pris les choses. Deux ans après l'accord a été ratifié par le parlement. L'année dernière on a eu à discuter en ligne avec l'agence brésilienne. Nous avons discuté de cette coopération technique, l'agence a montré son intérêt à démarrer cette coopération et à venir aux Comores, en demandant quels secteurs sur lesquels on souhaite travailler ensemble ».

Moroni n'a pas tergiversé. L'ACCI a priorisé l'agriculture, la

gestion des déchets, et l'éducation. « Ces domaines sont importants et l'agence brésilienne a beaucoup d'expérience sur ça. Bien sûr nous l'avons fait savoir aux autorités compétentes et aux secteurs concernés. J'ai eu l'occasion récemment de les rencontrer dans un forum en Ouganda où on avait une réunion avec directeur général de l'agence brésilienne et sa délégation. Ils m'ont fait comprendre qu'ils voulaient venir aux Comores. Deux mois après, ils ont envoyé une note au ministère des affaires étrangères confirmant leur arrivée à Moroni ce mois. On attend une délégation de 11 personnes. Elle sera conduite par l'ambassadeur directeur général de ladite agence brésilienne de coopération, trois agents de l'agence et des experts de l'agriculture, de la gestion des déchets et de l'éducation. C'est une grande opportunité pour nous de démarrer cette coopération technique.

Nassuf Ben Amad

ENVIRONNEMENT

Les jeunes cadres de Djoiezi reboisent le site de Komodjou

Après le reboisement massif, il y a quelques mois, du littoral de Djoiezi à Mohéli, afin de limiter la montée des eaux dans cette ville, le Mouvement des jeunes cadres de cette ville (MJCD) a procédé dimanche 10 septembre dernier à une opération de reboisement de la plage de Komodjou à l'est la ville. Ces jeunes comptent aménager également ce site de divertissement pour attirer plus de visiteurs.

La protection de l'environnement côtier est devenue une préoccupation majeure des ONGs, vu l'ampleur que prend la montée des eaux de mer en lien avec le réchauffement climatique. Le Mouvement des jeunes cadres de Djoiezi (MJCD), se met à reboiser et à aménager la plage de Komodjou, située non loin de la ville, l'un des plus beaux sites de divertissement qui accueille du monde tous les weekends, mais menacé de dispari-

tion par la montée de la mer.

Plusieurs espèces végétales ont été plantées pour non seulement limiter cette montée des eaux mais aussi redorer l'image du site. Ce sont des plantes adaptées à l'environnement marin. « À Komodjou il y a une très forte activité d'extraction de sable marin. Donc notre objectif c'est de reboiser cette zone tout en essayant d'aménager le site. Avec le temps on verra comment on va gérer cette problématique du

sable » explique Mohamed Anthoy, vice président du MJCD. Selon ce médecin, le mouvement envisage la construction de quelque bungalow dans ce site afin d'attirer plus de visiteurs.

Une initiative qui va permettre au mouvement de générer quelques recettes pour financer d'autres projets dans le futur. « Nous lançons un cri d'alarme pour avertir les personnes qui viennent ici pour faire leur pique-nique et qui allument du feu

tout près des arbres. C'est une mauvaise habitude qui tue ces plantes, et dans ce cas nous allons bien sûr prendre des mesures très sévères » prévient-il. Le MJCD en partenariat avec le Parc national de Mohéli envisage aussi de reboiser tout le long de la route nationale reliant le village de Bandar Salama à Gnombeni par des plantes surtout des fruitiers.

Riwad

SOCIÉTÉ

Les retraités, à bout de souffle

Les retraités collectionnent les déceptions pour leur cas. C'est l'impression qui ressort d'une conférence de presse qu'ils ont tenu hier jeudi, pour dénoncer pour la énième fois, la maltraitance dont ils font l'objet de la part des pouvoirs publics. Des retraités qui disent être inquiets après le rejet par le tribunal de leur requête assignant le ministère des finances pour non respect de ses engagements.

Les retraités accumulent les déceptions dans le cadre de leurs revendications. Dans une rencontre avec les médias de la place, les retraités ne sont pas passés par quatre chemins pour dénon-

cer l'État, en l'occurrence le ministère des finances, d'avoir tourné le dos à leurs revendications. « Les discussions que nous avons eues, il y a quelques mois avec le ministre des finances, étaient très prometteuses. A tel point que nous avons cru, qu'à la fin 2022, il n'y aurait plus d'arriérés de pension. Il sortira de ces discussions de la nécessité de la mise en place d'une commission de suivi. Mais depuis, il nous a fermé les portes. La commission n'a jamais vu le jour », déplore Andjibou Ali Said, porte-parole de la commission de défense des retraités.

Très colérique contre la maltraitance dont ils font l'objet de la part de l'État, mais surtout du ministère

des finances, le porte-voix de la commission déplore, l'arrogance et de mépris de l'argentier du pays, selon ses propres mots. « Car il ne peut prendre les retraités comoriens comme des mendiants », fustige-t-il. M. Ali Said fait les mêmes reproches, aux autorités distinctives de l'État. Au chef de l'État, au président de l'Assemblée nationale, tous sensibilisés sur le fait qu'en plus de leurs revendications habituelles, il y aurait un vide juridique au niveau des textes. Ces derniers datent de 1960, période de l'autonomie interne et qui n'ont, depuis connu le moindre toilettage, selon le conférencier. D'après-lui, si aujourd'hui, les retraités arrivent à toucher leurs pensions, avant les agents de l'État,

c'est au prix d'une lutte. »

L'Etat doit à la caisse de retraite près de cinq milliards fc. Ce sont des cotisations, issues, des prélèvements faits sur nos salaires. Elles ne sont pas versées à la caisse. C'est de là où est venue l'idée de prélever sur ces fonds qui dorment au trésor, 700 millions par an, à raison de 60 millions par mois, pour appuyer la caisse dans le paiement des pensions. Qu'ils sachent que ce n'est pas une subvention », explique Andjibou Ali.

Autre sujet d'inquiétude pour le collectif des retraités, le rejet par le tribunal de la requête qu'il a déposé assignant le ministère des finances. Le porte-parole du collectif dénonce le ministère qui n'a pas daigné

répondre aux trois convocations de la justice. « C'est du mépris envers l'institution judiciaire. Mais qu'elle fût notre surprise quant à la troisième audience, nous avons entendu, comme il est d'habitude dans cette période, que notre requête est irrecevable sur le fond. Le juge nous fait savoir que le collectif n'étant pas une personne physique mais morale, n'a pas la qualité de requérant. C'est ainsi que le juge a évacué notre requête », a-t-il montré, indiquant que le collectif ne s'avoue pas vaincu pour autant.

Maoulida Mbaé

CIRCULATION ROUTIÈRE :

La RN2 retient l'attention de la gendarmerie

Afin de limiter les accidents sur la RN2 Mitsouje-Foumbouni, la gendarmerie nationale a convié certains responsables des régions traversées par ladite route ainsi que les différentes brigades à une réunion de concertation et de sensibilisation liée au respect des consignes du code de la route. Une campagne de sensibilisation sur la zone sera lancée à partir de demain, 16 septembre.

Les six accidents matériels causés par l'excès de vitesse sur la route RN2 durant ces deux dernières semaines inquiètent non seulement le syndicat des transporteurs Wusukani Wa Masiwa mais également la gendarmerie nationale. Hier jeudi 14 septembre, une réunion de concertation et de sensibilisation pour le lancement de la campagne de sensibilisation en collaboration avec Wusukani wa Masiwa a été organisée afin de trouver rapidement une solution pour mettre fin à ce fléau. Présent, un des

responsables de la région de Badjini, dont les transporteurs sont connus par l'excès de vitesse, a salué cette belle initiative qui vise à protéger les usagers de cette zone. « Nous saluons cette initiative. Nos jeunes conduisent mal. Ils ne font pas attention. Le contrôle doit être de mise ». Il cite le contrôle des permis et sur l'excès de vitesse. « Nous allons vous accompagner dans cette sensibilisation. Une telle motivation honore notre pays », lance-t-il.

Le chef de groupement de la gendarmerie de Ngazidja, le commandant Loukman Azali a expliqué que cette de sensibilisation a été initiée par Wusukani wa Masiwa et la gendarmerie, elle, accompagne avec la logistique. « Parmi les mesures que nous avons prises c'est la sensibilisation. Nous allons les sensibiliser sur le respect du code de la route et les sanctions qui en découlent. Le plus important c'est la sensibilisation et la prévention. Nous espérons que les usagers vont respecter le code de la route », espè-



La gendarmerie sensibilise les usagers de la RN2.

re-t-il avant d'ajouter que la question de la sensibilisation, « c'est une continuité ». « Nous espérons voir un changement de comportement des usagers ». Durant cette campa-

gne, la gendarmerie compte détacher quelques éléments pour renforcer les brigades de Mitsoudje, Dembeni et Foumbouni pour mieux sensibiliser les usagers sur le code

de la route. La campagne sera lancée au sud de Ngazidja le 16 septembre prochain.

Andjouza Abouheir

SÉISME AU MAROC:

Mohamed VI se rend au chevet des blessés

Le Roi Mohammed VI s'est rendu mardi dernier au Centre Hospitalier Universitaire "Mohammed VI" de Marrakech pour s'enquérir de l'état de santé des blessés, victimes du douloureux tremblement de terre survenu le vendredi 8 septembre et qui a occasionné d'importantes pertes humaines et matérielles dans plusieurs régions du Royaume.

Lors de cette visite, le Roi a visité le service de réanimation et celui d'hospitalisation des victimes du séisme où il s'est informé de l'état de santé des personnes blessées ainsi que des soins qui leur sont prodigués par les équi-

pes médicales mobilisées à la suite de cette catastrophe naturelle d'ampleur. « Cette initiative Royale d'un grand soutien moral aux blessés et à leurs familles vient conforter les dif-

férentes initiatives et mesures prises, conformément aux hautes instructions royales, pour secourir, assister et accompagner les personnes affectées par le séisme d'Al-Haouz », cite

l'agence marocaine MAP.

A cette occasion, le Roi Mohammed VI a effectué un don de son sang, un geste fort qui témoigne également de la bienveillance Royale et exprime l'entière solidarité du souverain et sa totale compassion aux victimes et aux familles éplorées. « La visite du Roi au CHU «Mohammed VI» traduit la haute sollicitude dont le souverain entoure les victimes du séisme d'Al-Haouz, et vient consacrer la symbiose qui existe entre lui et son peuple dans l'heur et le malheur et qui permet au Royaume du Maroc de gérer les crises du moment et d'entrevoir l'avenir avec enthousiasme et détermination », poursuit-il.

Pour rappel, dans un communiqué datant du 09 septembre, le roi Mohamed VI accompagné du Prince Héritier Moulay El Hassan, a présidé au Palais Royal de Rabat, une séance de travail consacrée à l'examen de la situation à la suite du tremblement de terre douloureux survenu le vendredi 8 septembre et qui a occasionné d'importantes pertes humaines et matérielles dans plusieurs régions du Royaume. A cette occasion, il donné ses instructions afin répondre rapidement à cette catastrophe naturelle d'ampleur, avec plus de 2900 morts et 2500 blessés selon le dernier bilan provisoire.

MY



Mohamed VI rend visite aux blessés du séisme.

HOMMAGE

Aboubacar Said Salim raconté par ses proches

C'est dans la salle de conférence du CASM que l'association Humanicom a rendu hommage à Aboubacar Said Salim, membre actif de cette ONG qui prend en charge des enfants en situation précaire et dont la maladie nécessite une évacuation sanitaire. Un hommage porté par les proches du défunt qui ont honoré sa mémoire en retraçant sa vie et son parcours.

Une vague d'émotion a submergé la salle de conférence du CASM mercredi après-midi où un hommage loyal et chaleureux a été rendu à Aboubacar Said Salim, par ses frères et sœurs de lettre, de lutte, d'engagement, de rêves. « Il était de noble ascendance mais ne s'en est jamais vanté. Il a toujours été humble et a façonné son image et sa réputation par la force de son esprit brillant et par ses actes désintéressés et motivés seulement par l'envie de transmettre et rassembler », s'est ému Mohamed Said Abdallah Mchangama, ancien président de l'Assemblée fédérale, journaliste chroniqueur et ami du défunt.

Pour retracer sa vie, Ahmed Ouledi, enseignant chercheur à l'Université des Comores et proche du regretté, a projeté des images de celui qui a été de tous les combats :

pour la liberté, l'éducation, le respect. Sur les photos, on y voit Aboubacar Said Salim jeune, lycéen entouré de ses camarades avec qui ils marqueront à jamais l'histoire du pays en se révoltant contre les abus du pouvoir colonial. Un événement qu'il consignera plus tard dans son roman « Et la graine ».

Dr Ouledi citera son combat politique auprès du Front Démocratique, ses activités comme enseignant, poète, animateur de l'émission « Arbre à palabre », fondateur des clubs Kalam, Pohori, ... Sur les images, on y voit aussi « fundi » - comme aiment à l'appeler tous ceux qui l'ont côtoyé - entouré des membres d'Humanicom, l'ONG à l'origine de cette commémoration. « Il nous a accompagnés dans notre combat pour évacuer des enfants qui devaient se faire soigner ailleurs. Il nous a énormément assisté dans la mise en place de conventions et partenariats avec les autorités, les ambassades et autres partenaires de l'ONG », a confié Dr Najwa Abbas qui compte parmi les membres fondateurs d'Humanicom dont la mission première est l'évacuation sanitaire d'enfants en situation précaire.

Pour honorer la mémoire du défunt, Damir Ben Ali, anthropologue, historien et chercheur a remis à

titre posthume, un certificat de mérite aux enfants d'Aboubacar Said Salim au nom d'Humanicom. « Il est de ceux qui ont mis en place le premier Salon du livre au pays, et a toujours défendu la littérature et plus encore la jeune littérature comorienne ». Un moment solennel qui était précédé non sans grande émotion par un texte écrit et lu par Oum Salam, fille du regretté. « Papa, ta plume s'est arrêtée Mais l'encre n'a pas encore séché. Sa couleur est vive Son tracé urgent Son humour tordant ».

La plume est incisive. Le message, intense et fervent. « Papa comme signe de mon amour Comme symbole de mon engagement, A faire vivre ta mémoire, toujours Je veux partager ton éblouissement Tremper ma plume dans ton encrier Et continuer pour toi ce sublime verset : Allah est la lumière des Cieux et de la Terre ! ». Les reniflements et spasmes secouant les châles chatoyants des dames et bonnets beiges de l'assistance ont témoigné de l'intensité émotionnelle du moment. Même si ses pages se sont refermées, l'histoire qu'a écrite Aboubacar Said Salim continuera elle, de nous inspirer. Puisse son âme reposer en Paix.

S.Ch



Hommage à Aboubacar Said Salim au CASM.

FÊTE NATIONALE DE L'ARABIE SAOUDITE

L'ambassade d'Arabie à Moroni s'active dans les préparatifs

Malgré certaines critiques véhiculées ici et là, la coopération entre Moroni et Ryad est au beau fixe et tend à se diversifier ces dernières années. La Gazette des Comores, livre à ses lecteurs l'évolution des relations bilatérales entre les deux pays depuis l'accès des Comores à l'indépendance à travers une série d'articles.

La 93ème fête nationale du Royaume d'Arabie Saoudite sera célébrée le 23 septembre à Moroni, comme chaque année. L'occasion pour son ambassadeur

de revenir sur l'esprit de la coopération comoro-saoudienne. La célébration de la 93ème fête nationale saoudienne, le 23 septembre prochain « incarne l'unification du Royaume aux mains du roi fondateur, Abdulaziz bin Abdul Rahman Al Saud ». Cette dynamique a fait « passer le Royaume d'Arabie Saoudite dans une phase de transition et de transformation qualitative, au rang des pays émergents et leaders du monde arabe ».

Au cours de cette cérémonie, l'ambassade d'Arabie Saoudite va sans doute rappeler certaines réali-

sations qui ont été faites sous la conduite de ses dirigeants successifs et grâce à la détermination du peuple saoudien, à avancer dans la marche de notre renaissance, et à construire notre pays vers davantage de progrès et de prospérité, et tous les domaines », explique le diplomate. L'année dernière, l'ambassadeur avait indiqué que le Royaume connaît « une étape de développement et de forte croissance en mobilisant toutes les énergies pour construire une patrie ambitieuse et plus prospère, dans la mise en œuvre et la réalisation de la vision

2030 du Royaume, sous la supervision du prince héritier Muhammad bin Salman bin Abdulaziz ».

Le diplomate a également expliqué que cette vision tire sa force de l'histoire et de la culture du peuple saoudien, car il s'agit, selon lui, d'une stratégie visant à « réaliser les aspirations du peuple saoudien en réalisant la croissance et la diversification économique lui permet d'influer sur les économies mondiales ». Ainsi, la vision 2030 du Royaume fournit un contexte et un cadre stratégique pour un avenir prospère et ambitieux non seulement pour le Royaume mais aussi pour tous les pays de la région. Une grande partie des projets a déjà été mise en œuvre pour une renaissance globale axée sur l'ouverture et offrant plus d'opportunités aux citoyens, à travers le développement d'autres secteurs non pétroliers, tels que des projets de développement dans les secteurs de l'industrie, du commerce, du tourisme et de l'environnement.

Sachez que la coopération entre les deux pays se poursuit de jour en jour. L'année dernière, une délégation du Fonds saoudien pour le développement (Fsd) s'est rendue aux Comores pour une mission de suivi-évaluation des projets déjà achevés. Cela demande, côté como-

rien, « des efforts » pour la mise en œuvre de ces projets, notamment le projet d'alimentation en eau potable de la capitale Moroni et ses environs ainsi que les travaux visant à faire passer la subvention dudit projet de 5 à 15 millions de dollars, la construction du Dar Al Iftaa, (siège du Muftorat), le tribunal cadial, le projet d'une banque de sang, en plus d'un ensemble de bourses permettant aux étudiants comoriens de toutes disciplines de poursuivre leurs études dans les universités et instituts saoudiens.

En septembre de l'année dernière également, la dette comorienne envers l'Arabie Saoudite est réévaluée pour deux ans suite à un accord qui a été signé entre le Fonds saoudien de développement (SFD) et le gouvernement de l'Union des Comores. « Au cours des échanges, les deux parties ont passé en revue l'évolution des différents projets financés par le fonds saoudien. Des projets qui auront un impact positif sur le développement social et économique des Comores », peut-on lire dans communiqué du Ministère des finances du 11 septembre 2022.

Ibnou M. Abdou



Le président Azali et le prince Mohamed ben Salman.

TRANSPORT URBAIN:

Sahilkom lance Nivehe

Fini les longues attentes sur la route, Sahilkom a la solution. Ce dernier lance officiellement Nivehe, une offre de transport en ligne, soit d'un véhicule privé ou de covoiturage à Moroni ou ailleurs en toute simplicité.

Il s'agit d'une start-up de Sahilkom conçue par des jeunes de la diaspora avec une idée de faciliter le transport urbain dans le pays. En présence du secrétaire général de l'Uccia, ce mercredi 13 septembre, Sahilkom a lancé l'application « Nivehe ». Une solution du transport urbain en toute simplicité et sécurité. Avec des packages d'offre comme Nivehe Taxi, Nivehe covoiturage, Nivehe livraison, ou autre, l'entreprise offre un déplacement facile et instantané d'un point

A à un point B, partout aux Comores. Le client a le choix entre plusieurs modèles de véhicule, pour son déplacement : Berline, SUV (4x4), minibus ou bus.

Selon Tourki Mohamed Ali, un des responsables, toutes les précautions de sécurité ont été prises. « Tout commence dès le recrutement du chauffeur. Tous les chauffeurs seront munis de cartes professionnelles pour mieux les identifier afin d'éviter tout incident », dit-il. Et de poursuivre : « Pour un début, nous allons démarrer avec 10 voitures et nous allons collaborer avec les entreprises de location de voiture. Nous allons également coopérer avec la brigade routière en cas d'incident malheureux. Notre objectif est de parvenir à créer une économie circulaire dans le pays où les

propriétaires de véhicules privés réalisent des économies en effectuant des courses avec leurs véhicules pour quelques heures. De plus, les chauffeurs de taxi trouvent facilement des clients, sans lever le petit doigt. Nos chauffeurs vont voir à l'aide de l'application et de la géolocalisation, les chemins à emprunter afin d'éviter les embouteillages même si c'est difficile », souligne-t-il.

Quant à la pérennisation du projet, ce jeune espère obtenir l'appui de tout le monde. « Ce projet, nous l'avons longuement réfléchi. Nous ferons le nécessaire pour qu'il se pérennise. Et pour cela, il faut la collaboration des comoriens et nous espérons être soutenus », précise-t-il. De son côté, le secrétaire général de l'Uccia, Djamil Boinali, salue



une initiative qui vise à faciliter le quotidien des comoriens. « Nous soutenons cette belle initiative. Ce sont des choses qui sont possibles ailleurs, pourquoi pas chez nous. Le taxi, c'est pour gagner du temps et je pense que c'est une nécessité. Sahilkom est la solution la plus appropriée. Je vous remercie d'a-

voir choisi l'Uccia pour lancer ce projet », renchérit-il. Pour le tarif, il varie selon le trajet et le type de voiture choisi par le client. Par exemple 2500 KMF pour les taxis villes.

Andjouza Abouheir

STADE DE MALUZINI

L'Etat cède la gestion du stade à la FFC.

C'est une nouvelle qui est passée presque inaperçue aux yeux du grand public. Objet de discussion à chaque fois que les Cœlacanthes sont de sortie, la gestion du stade Omnisports de Maluzini semble avoir un épilogue heureux surtout pour la Fédération de Football des Comores. Le ministère des finances qui a la tutelle financière a décidé d'attribuer la gestion du stade à la FFC.

Samedi dernier alors que les Cœlacanthes s'apprétaient à affronter les Chipolopolos dans le cadre de la sixième journée des éliminatoires de CAN2023, la Fédération des Football des Comores a été sommée de comparaître en référé par le ministère de la

Jeunesse et sport. Le référé pour rappel, est une procédure d'urgence qui permet au juge de prendre des mesures provisoires. En cause, le ministère reproche à la Fédération de ne pas payer le loyer du stade pour abriter les matchs des Cœlacanthes. La FFC aurait rétorqué qu'elle n'avait pas à payer un loyer d'une enceinte qu'elle-même entretient les jours de match.

« Il est attribué à titre de concession, le bien immobilier abritant le Stade Omnisports de Maluzini et l'infrastructure sportive bâtie sur ledit terrain d'une contenance déclarée : Dix-huit hectares huit ares quarante centaines (18H 08A40Ca), à la Fédération de Football des Comores. Association sportive affiliée à la fédération internationale de football association, enregistrée et



Image d'illustration

déclarée au Ministère de l'intérieur ayant son siège à Moroni coulée Union des Comores » peut-on lire dans l'arrêté 23-044/MFBSB/CAB datant du 09 septembre dernier.

Et l'arrêté de continuer ; « Par cet acte, la Fédération de Football des Comores a l'obligation de développer et pérenniser les infrastructures et équipements sportifs concé-

dés, de gérer et d'assurer l'entretien, la gestion, la maintenance, l'exploitation, la sécurisation, ainsi que la tenue en état de praticabilité les installations connexes spécifiques. » C'est donc une nouvelle qui peut ravir les amoureux du ballon rond qui commençaient à en avoir marre de la guéguerre qui opposait la FFC au ministère à chaque rencontre des Cœlacanthes.

Toutefois, la décision du grand argentier peut être modifiée à tout moment. « L'Etat se réserve le droit de mettre fin à la concession de façon anticipée en cas de mauvaise gestion avérée, de faillite du concessionnaire, de détournement de l'objet de la concession à d'autres fins ou en cas besoins » conclut l'arrêté.

Imtiyaz

TOURNOI NATIONAL DE DOMINOS

Yifoundihé chamboini sacré vainqueur

Un tournoi national de jeu de dominos s'est déroulé au parking de Salamani Fomboni - Mohéli. 32 équipes y ont participé dont 16 venues de la région de Mbadjini à Ngazidja et 16 autres venues des différentes localités de

Mohéli. Après 6 h de temps d'affrontement, l'équipe de Yifoundihé chamboini est sortie vainqueur. L'objectif selon les organisateurs est d'arriver à créer une fédération nationale et des ligues dans les îles pour ce

jeu de dominos.

Pour valoriser le jeu de dominos tout en renforçant la cohésion sociale, un tournoi de dominos qui a réuni des équipes de Ngazidja plus précisément de la

région de Mbadjini et de Mwali est organisé pour la première fois à Mohéli au parking de Salamani dans la capitale Fomboni le week-end dernier. 32 équipes dont 16 venues de Ngazidja et les 16 autres des différentes localités de Mohéli se sont affrontées de 16 h jusqu'à tard à 23 h.

La compétition a commencé dans une ambiance festive par la seizième de finale puis huitième ensuite quart de finale avant la demi-finale pour arriver enfin à la finale. Et c'est l'équipe de Yifoundihé chamboini qui a soulevé le trophée. Les trois premiers ont eu droit à des attestations et des enveloppes financières en guise d'encouragement.

Étant un loisir préféré de nombreux amateurs en particulier les hommes, cette compétition avait mobilisé plusieurs catégories

d'âge. L'objectif de ce tournoi est selon les organisateurs d'arriver à créer une fédération nationale de dominos avec des ligues dans les îles, tout comme les autres jeux « Celui qui n'a pas eu la chance de participer à ce tournoi peut venir s'inscrire car bientôt on va organiser un autre tournoi local et il y aura aussi des équipes qui iront à Ngazidja pour la phase suivante. Bien-sûr les gagnants de ces tournois seront toujours récompensés » a expliqué Dhakrane Nouridine, un des organisateurs du tournoi. Ces organisateurs disent ne pas avoir eu le temps de faire la sensibilisation à Ndzouani et Maore mais ils promettent de le faire afin de pouvoir organiser un championnat national de dominos.

Riwad



Tournoi de domino à Mohéli.

**COOP-CA MECKMORONI**

Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores
Tel: (+269) 773 82 83

AVIS DE RECRUTEMENT POUR UN CABINET D'AVOCAT**MISSION :**

Dans le cadre de ses activités, Meck-Moroni recherche un cabinet juridique de conseil et d'avocat capable de fournir l'état de la réglementation, le conseil dans les diverses conventions de partenariat et de relations d'affaires, la rédaction d'actes de différentes natures, et, pour ce qui est du recouvrement des créances, lorsqu'aucune solution amiable n'a pu être trouvée, assurer la défense et la préservation des intérêts de la Meck-Moroni à tous les niveaux de la procédure judiciaire en Union des Comores et/ou éventuellement devant les juridictions communautaires de l'OHADA.

RESPONSABILITÉS :

- Représenter ou assister la Meck-Moroni dans les procédures civiles, commerciales et/ou pénales, aussi bien dans la phase précontentieuse et contentieuse, que devant les cours et tribunaux des Comores et, éventuellement, devant les juridictions communautaires OHADA ;
- Suivre avec diligence les affaires qui vous seront confiées par la Meck Moroni, en le tenant régulièrement informé de leurs évolutions ainsi qu'en lui communiquant tout fait nouveau concernant l'objet ou la procédure de chaque cause ;
- Se présenter en justice tant en tant que demandeur que défendeur, si cela s'avérait nécessaire ;
- Défendre les intérêts de la Meck Moroni dans toutes les procédures, démarches et actes dans lesquels ses intérêts ou sa responsabilité est susceptible d'être engagée ;
- Régler les litiges dans le cadre des relations conflictuelles avec ses membres (personnes physique et morale) ;
- Procéder à un diagnostic juridique selon une périodicité définie sur l'ensemble des textes régissant l'Institution (statuts, règlements, conventions, contrats, outils de recouvrement, ...etc.).
- Rédiger ou revoir tous les actes juridiques soumis par la Meck Moroni (dont notamment les contrats de prêt) ;
- Assister l'Institution, dans les prises de décisions de la Direction Exécutive ou du Conseil d'Administration de la Meck-Moroni ;
- Fournir à la Meck-Moroni, à sa demande, une opinion juridique motivée sur tout type d'engagement contractuel que serait amené à signer la Meck Moroni avec un tiers, ses employés y compris.
- Assurer le recouvrement des créances dans les voies judiciaires et veiller aux voies d'exécution des décisions judiciaires jusqu'à leurs réalisations effectives par les huissiers ;

COOP-CA MECKMORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores Tel: (+269) 773 82 83

- Fournir, s'il y a lieu, une veille sur les textes des lois, les règlements, la jurisprudence ou une doctrine essentielle relative au monde des affaires de l'Institution ;
- Faire l'archivage physique et/ou numérique de tous les dossiers traités par ses soins et être en mesure de produire à tout moment une copie à chaque fois que la Meck-Moroni en fait demande ;
- Produire périodiquement des rapports détaillés sur tous l'ensemble des dossiers pris en charge.

DURÉE :

- Contrat de deux ans (2) renouvelable avec possibilité de renouvellement.

REMUNERATION (HONORAIRES) :

En contrepartie des services rendus par le Cabinet, celui-ci percevra une rémunération composée de deux parties :

- **Partie fixe ;**
- **Partie variable.**

Les conditions des rémunérations seront conclues entre les deux parties et feront mention dans la convention d'assistance juridique à signer par les parties.

QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CABINET :

Le Cabinet d'avocat recherché doit avoir :

- Justifier d'une expérience en qualité de Cabinet d'Avocat d'au moins 5 ans
- Être composé d'au moins **2 personnes** ayant une attestation d'inscription à l'ordre des AVOCATS
- Posséder des compétences démontrées et hautement développées en matière de consultation et de conseil juridique ;
- Avoir des aptitudes à réaliser les prestations assignées avec la plus grande disponibilité et justifier sa capacité à faire preuve de réactivité, de diligence et de confidentialité dans le traitement des dossiers qui lui seront confiés ;
- Être capable de bâtir de bonnes relations de travail avec les décideurs et les équipes de la Meck Moroni
- Compétences techniques dans le domaine des contentieux judiciaires relatifs au droit des affaires, aux différents enjeux liés au monde des affaires du secteur bancaire de manière générale et à la micro finance en particulier ;
- Expérience de plus de cinq ans du cabinet en charge des dossiers de l'Institution ;
- Mécanisme d'archivage et de suivi des dossiers ;
- Veille sur la réglementation en vigueur
- Très bonne connaissance du système judiciaire comorien et celui prévu par la communauté OHADA ;
- Bonne capacité de communication orale et écrite dans la langue française

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Le Cabinet doit être équipé des avocats :

- De nationalité comorienne
- Jouir de tous ses droits civiques
- Être membre du réseau Meck (Meck-Moroni)

Le Cabinet et l'Avocat ne doivent pas :

- Avoir d'impayé dans le secteur

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Tout Cabinet Juridique intéressé de répondre à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, doit fournir les informations ci-après pour constituer son dossier qui sera examiné :

- Une pièce en cours de validité justifiant de l'existence légale du Cabinet ;
- Une offre technique et une offre financière (l'offre financière doit inclure les conditions de rémunération composée d'une partie fixe et d'une partie variable)
- Les Curriculum Vitae détaillés des Avocats impliquées dans l'offre de prestation, en spécifiant, leur rôle et position respectifs ;
- Toute information attestant de l'expérience et des compétences du cabinet
- Une lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration
- Attestation d'inscription dans l'ordre des Avocats
- Copie de la Pièce d'identité biométrique
- Deux (2) photos d'identité récentes
- Casier Judiciaire de moins de 3 mois
- Certificat médical d'aptitude physique

DÉPÔT DE DOSSIER :

Les dossiers des candidatures doivent être adressés au Président du Conseil d'Administration de la Meck-Moroni sous pli fermé portant la mention : « Recrutement Cabinet d'avocat »

Lieu : Siège social de la Meck-Moroni, Hankounou, rue de la Corniche.

DATE LIMITE : LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023.

N.B : Les Termes de Référence sont à télécharger sur le site internet de la MeckMoroni : www.meck-moroni.org ou à retirer auprès du Secrétariat de la Meck-Moroni